

Chapitre VIII

**L'ÉVANGÉLISATION DE LA PROVENCE
ET LE TERRITOIRE DE SIX-FOURS**

On admet généralement que le christianisme pénétra de bonne heure dans cette grande subdivision administrative de la Gaule romaine qu'était notre terre provençale, si proche de l'Italie et largement ouverte, par ses rivages, aux pays d'Orient.

Déjà, vers la fin du I^{er} siècle de notre ère, l'antique cité d'Apt avait eu connaissance de l'Evangile grâce à saint Auspice qui y subit le martyre sous l'empereur Trajan, et saint Jacques, se rendant en Espagne en l'an 37, avait été mis au contact de nos populations, soit qu'il eût fait escale à Fréjus ou à Marseille, s'il voyageait par la mer, soit qu'il ait suivi les chemins terrestres aboutissant à la Voie Domitienne conduisant les voyageurs aux Pyrénées.

Ce fut peut-être sous Néron, en 63, que Paul, le héraut de la loi nouvelle s'arrêta dans Marseille car son voyage en Espagne également est attesté par saint Jean-Chrysostôme, saint Jérôme ; saint Grégoire le Grand pense même qu'il s'y rendit par mer avec séjours ou escales possibles à Fréjus et à Marseille.

Dans une épître de Clément Romain, épître écrite entre 92 et 101, il est dit que « Paul atteignit le terme de l'Occident », mots qui paraissent bien s'appliquer à l'Espagne (Ibérie) contrée extrême de l'Europe méditerranéenne.

Certains auteurs pensent que les premiers chrétiens de la région lyonnaise ont été instruits par des propagandistes venus d'abord par le Danube ou le nord de l'Italie mais on peut supposer, à bon droit, que, le christianisme ne tarda guère à pénétrer dans la Narbonnaise, notamment par Marseille dont les relations avec les contrées orientales : Asie Mineure, Palestine, Grèce, Egypte... étaient fréquentes ; par d'autres ports de la côte provençale aussi dont Fréjus, base navale et militaire importante.

De fait, ce n'est que vers le milieu du II^e siècle de notre ère que l'on trouve des églises organisées à Lyon et à Vienne⁴¹ ce qui ne s'oppose pas à la présence, en Provence, de groupes plus ou moins nombreux et dispersés de disciples de la nouvelle religion⁴².

L'inscription, présumée chrétienne, découverte à Marseille lors des travaux du bassin de carénage, pourrait constituer l'attestation la plus ancienne de la présence du

41. Martyres de saint Pothin et compagnons en 170, de saint Irénée en 180.

42. Nombre de nouveaux convertis appartenaient auparavant aux cultes orientaux d'Egypte ou d'Asie Mineure qu'ils avaient apporté chez nous : cultes d'Isis, de Mithra, de Cybèle, etc.

christianisme sur notre littoral ; toutefois, son rattachement à ce dernier n'est pas des plus certains ⁴³.

Un autre témoignage, plus certain et plus probant, sur l'évangélisation primitive de notre contrée, nous est fourni par le célèbre sarcophage de la Gayolle, près de Tourves, dans le Var. Il est considéré, jusqu'à nouvel ordre, comme étant le plus antique sarcophage chrétien connu en France et à l'étranger ⁴⁴.

D'autre part, en dépit des résistances et des objections rencontrées à l'époque moderne, la tradition apostolique favorable à l'évangélisation de la basse Provence par des disciples immédiats du Christ, notamment par la famille de Béthanie, paraît remonter à une date très reculée et, au milieu du V^e siècle, on a vu les évêques de la province ecclésiastique d'Arles affirmer au pontife romain Léon que l'église de leur métropolitain avait été fondée par saint Trophime envoyé par l'apôtre saint Pierre lui-même, fait qui conférerait une vénérable antiquité à l'église d'Arles et à l'évangélisation de notre région provençale.

Et la liste limitée, que nous donnons ci-après, des plus anciens sièges épiscopaux de la Narbonnaise, nous permet de situer dans le temps l'établissement progressif des communautés chrétiennes de notre région parmi lesquelles est venue se placer celle du Vieux-Six-Fours :

- Eglise d'Arles : dès le milieu du III^e siècle ;
- Eglises de Marseille, d'Orange, d'Apt, de Vaison : début du IV^e siècle ;
- Eglise de Die : signalée au Concile de Nicée, en 325 ;
- Eglises de Fréjus, d'Embrun, de Nice : seconde moitié du IV^e siècle ;
- Eglises de Cavaillon et de Digne : fin du IV^e siècle ; d'Aix, de Carpentras, d'Avignon, de Cimiez et Vence : première moitié du V^e siècle ;
- Eglise de Toulon (V^e siècle) dont le prélat connu, Augustalis, figure aux Conciles de Riez, d'Orange et de Vaison, de 439, 441 et 442 ; Toulon n'ayant alors pas rang de cité mais de simple localité, loco Telonensi. Le successeur d'Augustalis sera, en 451, Honnoratus ;
- Eglises d'Antibes et de Senez (442 et 506) ;
- Eglises de Gap, Saint-Paul-Trois-Châteaux et de Glandevès (V^e siècle).

À cette nomenclature d'évêchés, nous ajouterons, en raison de leur importance comme foyers de civilisation et de lumières, les monastères de Saint-Victor et de Lérins, fondés vers 415 et 408, œuvres de saint Cassien et de saint Honorat.

43. On croit qu'elle contient l'épithaphe de : « Atrius Volusianus et Fortunatus » qui auraient été martyrisés sous Domitien.

44. Ce sarcophage, de facture grecque, peut être attribué à la fin du II^e ou au début du III^e siècle après J.-C. ; il provient d'une ancienne chapelle funéraire de l'époque mérovingienne, construite elle-même au début du VI^e siècle dans le domaine de Saint-Julien, aux environs de Tourves. C'est une « memoria » chrétienne édifiée pour Ennodius Magnus Félix, préfet du Prétoire des Gaules et Syagria, sa parente.

Une face latérale de ce sarcophage, ornée de personnages, se trouve actuellement dans l'église paroissiale de Saint-Sauveur, à Brignoles ; la même église contient aussi, en provenance de la Gayolle, une inscription métrique et un autel chrétien portatif.

Mais cette belle croissance de l'Eglise provençale des jeunes années ne se fit ni sans douleurs ni sans tristesses ; elle triompha pourtant de ses ennemis et aussi parfois, il faut le dire, de ses schismes et de ses divisions. Le nombre de ses martyrs, la multiplication de ses communautés comme la science de ses conciles ont témoigné hautement de la marche de ses progrès et du succès de son épanouissement. Ni les persécutions des empereurs, ni celles de l'arianisme au V^e siècle n'ont arrêté son développement et ses pacifiques conquêtes.

LA CHRETIENTÉ PRIMITIVE DE SIX-FOURS

Incontestablement, la présence d'un évêque sur le siège de Toulon au commencement du V^e siècle, en 439, confirme l'existence de groupements déjà assez nombreux et organisés de chrétiens sur le territoire de cette ville et aux environs, Six-Fours compris ; il est hors de doute, d'ailleurs, que ces lieux avaient connu, avant le V^e siècle, la pénétration du christianisme car, comme nous l'avons expliqué au début de ce chapitre, le littoral avait vu se former, de bonne heure, des noyaux de fidèles ou vu débarquer des adeptes orientaux, d'Italie ou de Grèce, de la nouvelle religion.

En 439, plus de cent ans après la promulgation de l'acte dit édit de Milan, la chrétienté de l'Occident est devenue un arbre déjà vigoureux aux rameaux étendus ⁴⁵ ; tout fait donc croire que les chrétiens sont nombreux dans le territoire de Six-Fours, dans ses domaines et dans ses hameaux. Mais où se situa la première église chrétienne du lieu qui réunissait les fidèles pour y entendre la parole de Dieu ? Etait-elle dans une sorte d'acropole couvrant le sommet de la montagne ? Ou bien, plutôt, blottie dans quelque vallon au sein de ses pentes boisées, au milieu d'un groupe d'humbles habitations ⁴⁶ ?

L'obscurité trop grande qui recouvre cette époque ne permet guère de répondre avec succès à ces diverses questions malgré notre désir de connaître le lointain passé de ce haut lieu de notre pays. Les vieilles archives ne nous renseignent vraiment qu'à partir du Moyen Âge pour ce qui concerne Six-Fours et de précieux documents, qui auraient pu, peut-être, nous apprendre quelque chose ont disparu à jamais, victimes de la fureur, du vandalisme ou de l'indifférence des hommes au cours des siècles ; en particulier ceux qui ont vu passer Barbares et Sarrasins, conflits du Moyen Âge, guerres de religion du XVI^e siècle, spoliations et destructions de la Révolution.

Des auteurs ont fait état de certains documents archéologiques, écrits ou figurés, de certaines traditions ou de vestiges de constructions concernant la période paléochrétienne de Six-Fours. Malheureusement, il s'agit de pièces et de pseudo-

45. En réalité l'édit, dit de Milan, consista en une sorte de protocole d'accord établi en février ou en mars 313 entre les deux empereurs régnants, Constantin pour l'Occident et Licinius pour l'orient (Eusèbe, Lactance, etc.).

Ce protocole contenait un certain nombre de stipulations ayant trait au christianisme qui était reconnu officiellement par les pouvoirs de l'ensemble de l'Empire romain.

Au V^e siècle, au point de vue religieux de notre région on compte déjà deux sièges métropolitains en basse Provence : Aix et Arles ainsi qu'une vingtaine d'évêchés.

46. En écrivant cela, nous pensons à l'humble église de Saint-Jean-le-Vieux pied du versant oriental de la montagne de Six-Fours, qui constitue un centre religieux déjà bien vivant dans le haut Moyen Âge et qui a pu succéder, de bonne heure, à un lieu de culte païen au IV^e ou au V^e siècle.

témoignages dont l'authenticité et la valeur paraissent discutables, voire douteux, et qui, après un profond examen de leur véracité et de leur interprétation, ne sont guère susceptibles d'apporter la lumière recherchée. Ils sont d'ailleurs peu nombreux.

En premier lieu, on a prétendu, en y insistant, que la vaste excavation souterraine, utilisée probablement comme citerne à proximité de la Collégiale, aurait été une sorte de refuge-catacombe des chrétiens du lieu qui, aux siècles de persécution, y venaient célébrer les saints mystères ; on a décrit, avec détails, cette crypte en assignant aux membres de la petite communauté les places mêmes qu'ils devaient occuper lors de leurs réunions.

À cette respectable croyance s'oppose l'absence de toute preuve probante, de toute inscription, de tout signe, symbolique ou allégorique religieux, de sépultures, de céramique chrétienne que nous aurions voulu y trouver ; considérons aussi le danger que présentait, pour des gens opérant dans la clandestinité, le fait de creuser un tel ouvrage sur la montagne de Six-Fours pendant les temps de domination des pouvoirs païens, les allées et venues fréquentes d'hommes et de femmes gravissant ses pentes. Tout cela rend difficile l'acceptation de l'existence d'un pareil sanctuaire primitif.

Vraisemblablement, cette citerne fut creusée par les Six-Fournais lors de t'édification, au cours du haut Moyen Âge, de l'église baptismale romane qui marquait une extension du castrum primitif et de son bourg par la création du faubourg, la « villa », dont les habitants se trouvaient dans l'obligation de recourir à des puits ou à des citernes pour leurs besoins en eau sur ce sommet élevé dépourvu de sources et de fontaines.

En second lieu, on a fait volontiers mention (*Annales de Six-Fours* de l'abbé Garel et du comte d'Audiffret, et autres ouvrages) de divers millésimés ou inscriptions, disparus ou encore visibles, choses transmises par la tradition ou les relations, ayant été observées sur les lieux ; nous les indiquons ci-après avec quelques succinctes observations.

Inscription funéraire concernant le prêtre Audoflidus, vicaire rural de la basilique dudit Six-Fours, décédé — d'après le texte — en l'an 375 ap. J.-C. Cette inscription serait tirée d'une tradition locale remontant au XVI^e siècle et, peut-être, antérieure à cette époque, mais elle est malheureusement disparue et seule sa présence aurait pu nous confirmer l'authenticité d'un aussi précieux témoignage sur le Six-Fours paléochrétien.

Toutefois, certaines formules employées et surtout la datation en chiffres romains de l'année 375, antérieure à l'usage de cette forme de datation consacrée par Denys-le-Petit au VI^e siècle, constitueraient des obstacles à son utilisation pour notre histoire de Six-Fours.

Il paraît en être de même, hélas ! pour d'autres inscriptions appartenant à la vieille église romane du XI^e siècle encore existante ; elles ne peuvent nous être d'aucun secours pour la connaissance de l'histoire ancienne du pays. Bien plus, des réserves doivent être faites en ce qui touche l'interprétation de certaines chartes du Moyen Âge, interprétation trop arbitraire ou trop libérale de leurs textes, selon les idées ou les désirs de leurs utilisateurs en matière historique.

L'INSCRIPTION DU VIEUX CIMETIERE DE SIX-FOURS

Dans le vieux cimetière, à la partie inférieure et à hauteur d'homme de la muraille est de l'abside de l'église collégiale (début du XVII^e), de Six-Fours, encastrée dans le mur, se trouve une pierre d'apparence tombale, en calcaire bleuâtre d'Ollioules, qui contient une croix en relief sous laquelle, gravé dans la pierre, on lit le millésime en chiffres romains : CCCLXVIII (369).

Il s'agit sûrement d'une pierre utilisée comme matériau de remploi lors de la construction de cette église vers 1608. On ignore son origine véritable, son emplacement primitif ; peut-être se trouvait-elle jadis dans la nécropole attenante à la « Cella » des moines de Six-Fours avant l'édification de la collégiale ?

Quoi qu'il en soit, durant un temps, cette dalle funéraire, sa croix et ce millésime nous laissèrent rêveur et — un instant — nous pensâmes, comme d'autres, détenir un témoignage vénérable de l'antique chrétienté de Six-Fours, celle du IV^e siècle.

Il nous fallut bientôt déchanter à son sujet car ce millésime de 369, forme de datation non encore usitée au IV^e siècle, donc anachronique, parut bien inexplicable et nettement suspect quant à son authenticité paléochrétienne ; notre doute fut encore augmenté par la découverte d'une autre pierre analogue (plaque calcaire avec croix en relief *mais ne comportant pas de millésime à sa partie inférieure*).

Cette dernière pierre, de provenance également non déterminable, a été remployée dans le mur nord-ouest de l'abside de la même église mais, au contraire de la première, à une assez grande hauteur et hors du vieux cimetière ⁴⁷.

CONCLUSION

Devant la défaillance des témoins archéologiques et des textes, nous devons nous borner à présumer que la chrétienté primitive de Six-Fours, comme celle de tout son territoire, s'est lentement constituée au fur et à mesure de la pénétration de la doctrine évangélique sur notre littoral au contact des propagateurs venus de l'extérieur, par les rencontres d'individu à individu, de famille à famille, au sein des maisons et des fermes, au milieu des champs et des bois.

Au IV^e siècle, la reconnaissance du christianisme par Constantin le Grand aura fait le reste et, selon toute vraisemblance, les siècles suivants auront vu à Six-Fours vivre et se développer une paroisse déjà florissante, annonciatrice de la belle chrétienté, étendue et vigoureuse, des temps du Moyen Âge, des XVI^e et XVII^e siècles.

47. Qu'il nous soit permis de citer, au sujet de Six-Fours, parmi les auteurs les plus autorisés et les plus modernes d'histoire religieuse : le chanoine Emile Bouisson, ardent défenseur des traditions provençales, qui admet la possibilité de la datation en chiffres avant Denys-le-Petit et reconnaît la dédicace du texte relatif à Audoflidus comme conforme à la formule des vocables, et l'abbé Raymond Boyer, professeur au Grand Séminaire, qui a procédé à une critique sévère des inscriptions et des textes dont nous venons de parler dans la revue *Provence Historique* de juillet-septembre 1957, tome VII, fascicule 29.